ASSEMBLEE DE VILLAGE – GRAISSAC
Assemblée du 11 décembre 2021 – 10h00

Présents :

Elus : Murielle VABRET, 1ère Adjointe, en charge des Assemblées de village
Estelle BROSSARD, Conseillère municipale
Jean-François TERRISSE, Conseiller municipal

Intervenants : Blandine BRÈS, Stagiaire

Membres de l'Assemblée de village : Julien DROUILLET
Etienne IMBERT
Elodie MILLAU
Fabienne MONTHEIL
Daniel RAFFY
Colette SAGIT

Absents et excusés : Michel DUMAS, Conseiller municipal délégué aux travaux
Martine MALTAGLIATI
Colette PICHON

Après réunion des membres présents dans la salle de réunion de la maison communale de Graissac, Murielle VABRET débute la séance.

▪ Rappel des dates et thèmes des précédentes sessions

06/10/2020 : Première assemblée
31/01/2021 : « Cœur de village » en présence des membres des autres assemblées de village
22/03/2021 : discussion et programmation du fleurissement sur les différents sites

▪ Avant-propos

Murielle VABRET indique que le mandat des membres est porté de 2 à 3 ans afin de permettre la construction de projets et rappelle que les assemblées de village ont pour vocation d'apporter une proximité à construire, animer une identité unique autour d'Argences en Aubrac, poursuivre l'histoire du pays, accompagner le quotidien des villages et mobiliser les habitants.

▪ Cœur de village : avancée du projet

Murielle VABRET rappelle que le but de l'opération « Cœur de Village » est de réaliser un aménagement global d'Argences en Aubrac pour que la Commune soit cohérente et unifiée.

Le site suivant a été répertorié comme prioritaire :

♦ Carrefour du Monument aux Morts

- Suppression de l'arbre (alors que celle du banc n'a pas été effective)
- Mise en place de pavés enherbés permettant le passage et le stationnement des véhicules
- Reprise du mur formant un angle du Monument aux Morts

Les élus soulignent que les travaux de reprise du mur endommagé (visible depuis la route départementale) sont confiés à l'entreprise AYGALENQ alors que les dommages causés au muret conduisant à la maison Paul sont pris en charge par les services techniques de la Commune.

D'autres sites feront l'objet d'aménagements minimalistes :

♦ Place du Bistrot

- Proposition d'aménagement de deux places de stationnement face à la maison Faes/Eono matérialisées par des traverses de bois et un marquage au sol avec peinture.
- Mise en valeur sommaire de la place sans aménagement véritable.
- Demande de lien entre la place du bistrot et le chemin de roue (béton + partie à enherber), ce dernier appelant quelques observations. Par ailleurs, l'utilisation du béton interpelle alors que la longueur de 40 mètres ne semble pas correspondre à la réalité du terrain.

♦ Lavoir

Les aménagements demandés ont été pris en compte sans photo ou croquis à l'appui.

Budget total prévu par la Commune : 2.000.000 € pour des travaux qui s'étaleront sur 4 années.

Murielle VABRET précise également que les travaux sur Graissac pourraient débuter dès le printemps prochain, ceux-ci ne comportant aucune complication particulière.

▪ Collecte des déchets : les nouveautés

Les principales consignes de tri ont été reprises dans une plaquette d'information distribuée dans les boîtes aux lettres. Il y est précisé que, compte-tenu de l'élargissement de la nature des objets recyclés, les sacs jaunes seront de plus en plus utilisés, en ce compris pour y glisser le papier à recycler puisque celui-ci n'a plus de valeur réelle justifiant une collecte spécifique. Il est d'ailleurs précisé que dans un proche avenir, il y aura deux containers jaunes pour un noir.
Un point rapide est fait sur les tournées de collecte hebdomadaires qui s'effectuent chaque mardi pour les sacs noirs et chaque jeudi pour les sacs jaunes.

Il est également rappelé que la collecte des déchets engage la responsabilité de chacun et que l'ensemble des citoyens est appelé à une plus grande discipline dans le tri effectué : par exemple, s'agissant des bouteilles en plastique, il est souhaitable de ne pas les compacter pour en faciliter le traitement sur les plateformes de tri.

Il est enfin noté la présence de nouveaux gros cubes dans certains villages. En effet, à terme, ils remplaceront les poubelles traditionnelles, facilitant ainsi les tournées de collectes d'ordures qui seront plus courtes, moins nombreuses et ne nécessiteront plus qu'un seul technicien.

▪ Journée citoyenne

Elle se tiendra le 21 mai 2022 (date non imposée) et a pour objectif de :

- Tisser du lien social
- Redécouvrir les vertus de l'action collective
- Réaliser ensemble des projets d'amélioration du cadre de vie, de rénovation, d'équipement ou de valorisation du petit patrimoine

Pour Graissac, il est proposé de mettre en valeur une fontaine située à proximité de la salle polyvalente. Cette fontaine, à moitié enterrée, relève finalement d'un projet communal nécessitant de réels travaux avant toute mise en valeur.

Il est donc proposé de procéder à la suppression des tessons de bouteilles qui jonchent le sol devant les anciens casse-bouteilles de Grassac et de la Croix-Rouge.

Au printemps, il sera donc opportun de prévoir une communication adéquate (opération « nettoyage ») ainsi que les matériels, bennes, gants, …, pour mener à bien cette opération éco-citoyenne.

A cette occasion, il est fait part d'incivilités relevées à Le Quiè où des dépôts sauvages d'encombrants ou de branchages ont pu être constatés. Il est donc demandé l'insertion d'un article dans le Bulletin d'Espalion afin de rappeler les consignes de tri et les conditions de dépôts en déchetterie.

▪ Journée du Patrimoine de Pays

Les journées du Patrimoine de pays, se tiendront le 25 juin 2022 et auront pour thème « Etre et Renaître ».

Les journées du Patrimoine de pays seront l'occasion de mettre en œuvre une « fête des fours » sur l'ensemble de la commune et notamment les fours de Rouchaudy et/ou du Batut.
A l'unanimité, il est décidé que les animations se dérouleront autour du four de Rouchaudy.

Chaque village pourrait organiser sa propre « activité » autour de son four : Alpuech propose de faire des tripoux le matin, Vitrac servirait l'apéritif à midi, Lacalm organiserait un snack/buvette à midi avec des démonstrations artisanales (couvreurs, charpentiers, maçons, …) puis la journée se terminerait par un grand rassemblement des différents villages autour du four de Bouyssounouse qui bénéficie d'une grande esplanade pour accueillir tout le monde autour d'un repas (entrée, aligot-saucisse, dessert) avec possibilité de repli à la salle des fêtes de La Terrisse en cas de mauvais temps.

Il conviendra de se rapprocher de M. Julien NAYROLLES pour un complément d'information et de prévoir également une prochaine rencontre entre Estelle BROSSARD, Jean-François TERRISSE et Julien NAYROLLES afin de convenir des animations, et ce avant la réunion de coordination générale prévue au mois de janvier 2022.

▪ Travaux : bilan et perspectives

- Entretien des routes au PATA
- Divers travaux d'élagage et d'entretien des massifs par les services techniques
- Travaux d'enrochement programmés au niveau de l'église et de la route conduisant à la station d'épuration (fin 2021/début 2022)

  Il est précisé ici que certains habitants craignent que les murs de pierre faisant la beauté du village se retrouvent dénaturés (notamment au niveau de la propriété AYGALENQ) par ces travaux d'enrochement.
- Rénovation de la Maison de l'Evêché : avancement du chantier à 50%
- Passage du lamier sur la route de la Chicane
- Passage du lamier de la Route de Plagnes au croisement de Parolhès
- Eclairage public : réparation de l'éclairage public de Brenac (Entreprise Eiffage)
- Demande d'élagage des arbres situés dans le virage de l'entrée de bourg de Graissac pour résoudre des problèmes de visibilité
- Entretien de toitures : église de Brenac, chapelle de Banes
- Réouverture d'une piste à « La Combrie »
- Rénovation complète de la route du Quié, Banes et Parolhès

▪ Animations

Présentation de Blandine BRÈS, stagiaire dans le cadre de ses études en sciences de l'éducation et responsabilité sociale à Lille dont la tutrice est Hélène DAL FARRA, de Anna DE SANTIS, musicienne intervenante et Léa STAUDER, artiste peintre, toutes deux en service civique auprès de la Commune.

Toutes les trois préparent un Master en art et responsabilité sociale à Lille et ont pour mission de monter des projets avec une approche artistique. Leur souhait est de mettre en œuvre une pratique d'un art collectif en s'inspirant de la méthodologie de la recherche/action en vue de la co-construction sur le terrain d'une action artistique pluridisciplinaire.
Elles accompagnent notamment les deux écoles sur les Temps d'Activité Périscolaires, vont à la rencontre des habitants sur le marché du mercredi, et préparent différentes animations à l'EHPAD tous les quinze jours, le tout en utilisant le jeu comme outil.
Pour elles, la problématique est l'isolement sur la commune et elles souhaiteraient recréer du lien avec et entre les habitants.
S'agissant de Graissac, Anna, Léa et Blandine proposent la création d'un atelier d'artistes ou de peinture sur le parvis de l'église à Graissac au printemps prochain, permettant ainsi d'associer le club de peinture de Sainte-Geneviève à cette manifestation.
Fabienne MONTHEIL est désignée référente pour cette action.
Il est enfin précisé que la chargée de projets culture et patrimoine de la Commune met également en œuvre des spectacles et/animations participatifs.

▪ Temps de parole des villageois

En fin de séance, un temps de parole est laissé aux villageois afin d'entendre leurs constats et leurs demandes :

- Acquisition d'une table de pique-nique et de bancs pour le hameau du « Quié »
- Possible affaissement de la voie communale à « Le Batut » au niveau de la maison JALBERT.

Il est indiqué que M. IGNACE, chargé des travaux, n'avait relevé aucun caractère d'urgence.

- Demande de déplacement de la fontaine à « Le Batut »
- Demande d'entretien du chemin « Le Batut-La Combrie »

Il est précisé que l'ensemble des chemins est actuellement recensé afin d'établir un tableau d'entretien suivant l'ordre de priorité, le coût, …

- Aménagement d'un terrain de boules à Graissac
- Demande d'élagage du sapin situé à côté des jardins à « La Matte » qui prend trop d'ampleur et cache le prunus situé derrière
- Travaux pour le captage de la source à « Rouchaudy »
- Signalement du vol des panneaux de nom des lieux « Rouchaudy ».

Il serait nécessaire de procéder à un recensement des panneaux volés afin de mutualiser la commande et programmer l'acquisition.

- Adressage : il est précisé qu'il sera effectif en 2022. Un contrôle des données est actuellement en cours et s'en suivra une remontée au niveau national. Ensuite, la commande des plaques de rue et des numéros d'habitation sera passée. S'agissant de leur pose, la réflexion quant aux modalités est toujours en cours.
- Fibre : vérification de l'éligibilité sur le site AllFibre
- Problèmes de réception TV : depuis l'arrivée de la 5G, il a pu être constaté des interférences au niveau des réseaux entrainant des problèmes de réception des chaînes de TV. Les habitants touchés sont invités à se rendre à la maison communale de Graissac où une plaquette sur les démarches à suivre leur sera remise.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 12h30.